

LE SUIVI DES PRÉLÈVEMENTS D'OISEAUX D'EAU

par l'ANCGE - Saison 2008-2009

Depuis plusieurs saisons notre ami O.Berthold mène sa collecte de données sur les prélèvements d'oiseaux d'eau par la chasse en France via Internet, en temps réel. Depuis la saison dernière (2007-2008), cette démarche est doublée d'une procédure papier, accessible à tous, disponible dans la revue La Sauvagine et sur le site Web de l'ANCGE, qui nous a permis de sortir différentes statistiques publiées dans notre numéro de mars 2008.

Prélèvements 2007-2008 Rappels

Toutes espèces confondues, les canards représentaient 38,1% des oiseaux d'eau prélevés à la botte et à la passée durant la saison dernière avec une nette prépondérance pour le canard colvert : 22,5%.

Chez les limicoles, la bécassine des marais a fait bien plus fort encore, affichant à elle seule 44,5% de l'ensemble des prélèvements d'oiseaux d'eau réalisés, mais surtout des informations transmises.



Davantage de données

Bien évidemment, si ces chiffres sont révélateurs de tendances réelles et fortes pour la saison 2007-2008, ils ne peuvent être considérés à la lettre compte tenu d'un nombre de données encore trop insuffisant pour parler d'échantillon représentatif.

Afin d'obtenir des chiffres bien plus conformes à la réalité et aux observations de terrain, une mobilisation du plus grand nombre dans la transmission des données est essentielle.

Ainsi, ne pas avoir tué de bécassines des marais est une donnée, ne pas le faire savoir est une donnée perdue, alors même que le résultat global d'oiseaux prélevés reste le même.



Photo : Pierre Offroy



Photos : Bruno Pellerin

Remplissez vos fiches, retournez-les

Il est important que les chasseurs maîtrisent cette donnée fondamentale que constituent les prélèvements cynégétiques. Cette maîtrise ne sera acquise qu'avec la transmission automatique et régulière des prises que vous aurez effectuées durant la saison écoulée.

Vous devez acquérir le réflexe prélèvements : je tue un oiseau, 10 oiseaux, 100 oiseaux ou aucun oiseau, je remplis et retourne ma fiche prélèvements à chaque fin de saison en précisant les informations.

Chasse de jour et à la passée

Précision importante, déjà signalée mais méritant d'être rappelée, ce suivi des prélèvements et cette collecte des données sont complémentaires de l'enquête chasse de nuit menée par l'ONCFS et la FNC à partir des carnets de hutte.

Il ne faut donc pas reporter sur cette fiche vos prélèvements nocturnes ou diurnes effectués à partir d'une installation de chasse de nuit déjà indiqués sur les carnets et comptabilisés. Seuls les prélèvements réalisés au vol, à la botte, à la passée ou au tir au posé en dehors d'une installation de chasse de nuit, doivent donc apparaître.

ANCGE





Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau
5 Avenue des Chasseurs – 75017 PARIS
Tél : 01 47 64 64 90 – Fax : 01 46 22 82 53

Fiche individuelle de Prélèvements d'oiseaux d'eau – SAISON 2008-2009

Chasse à la botte et à la passée

N'indiquez aucun prélèvement à partir de l'intérieur d'une installation de chasse de nuit.

Nom-Prénom : Tél : e-mail :

Adresse :

À retourner à l'ANCGE.

ESPECES	3 07	1 08	2 08	3 08	1 09	2 09	3 09	1 10	2 10	3 10	1 11	2 11	3 11	1 12	2 12	3 12	1 01	2 01	3 01	1 02	2 02	3 02	total
Oie des moissons																							
Oie rieuse																							
Oie cendrée																							
Canard siffleur																							
Canard chipeau																							
Sarcelle d'hiver																							
Sarcelle d'été																							
Canard colvert																							
Canard pilet																							
Canard souchet																							
Nette Rousse																							
Fuligule milouin																							
Fuligule morillon																							
Fuligule milouinan																							
Eider à duvet																							
Harelde Miquelon																							
Macreuse noire																							
Macreuse brune																							
Garrot à œil d'or																							
Râle d'eau																							
Poule d'eau																							
Foulque macroule																							
Huîtrier-pie																							
Pluvier doré																							
Pluvier argenté																							
Vanneau huppé																							
Bécasseau maubèche																							
Chevalier combattant																							
Bécassine sourde																							
Bécassine marais																							
Barge queue noire																							
Barge rousse																							
Courlis corlieu																							
Courlis cendré																							
Chevalier arlequin																							
Chevalier gambette																							
Chevalier aboyeur																							

3.07 signifie 3^{ème} décade de juillet (du 21 au 31 juillet) ; 2.10 signifie 2^{ème} décade d'octobre (du 11 au 20 octobre) ; etc. Indiquez lisiblement (en prenant soin de ne pas déborder sur les cadres des cases) le nombre d'oiseaux prélevé par espèce durant chaque décade.

Observations :

Vanneau huppé : prélèvements et lecture d'ailes

Cette enquête est menée en lien étroit avec l'ONCFS et a pour but de regrouper et d'exploiter toutes les données que l'on peut obtenir à partir des prélèvements cynégétiques réalisés pendant toute la saison de chasse sur cette espèce.

Avec cette fiche, c'est l'un des rôles premiers du chasseur qui est mis en avant : prélever, et c'est tout l'intérêt de ce rôle qui est valorisé.

Combien prélève-t-on et que prélève-t-on ?

Deux questions majeures à laquelle cette double enquête entend répondre.

Tout dépend maintenant de l'engagement effectif de chacun dans la démarche.



Photo : Bruno Pellerin

LES PRÉLÈVEMENTS DE VANNEAUX SAISON 2007-2008

- Mâles adultes : 46 %
 - Mâles juvéniles : 23 %
 - Femelles adultes : 46 %
 - Femelles juvéniles : 23 %
- soit 69 % de mâles
soit 31 % de femelles

- 2^e décade d'octobre : 7,5 %
- 3^e décade de novembre : 8,6 %
- 1^e décade de décembre : 10,5 %
- 2^e décade de décembre : 12 %
- 3^e décade de décembre : 14,5 %, soit 37 % en déc.
- 3^e décade de janvier : 7 %

Vanneau : enquête age et sex-ration

Le premier objectif est d'essayer de déterminer les proportions de mâles et de femelles chez le Vanneau. Ces proportions sont inconnues, et il s'agit d'une information de base pour la connaissance de l'espèce et de sa démographie. Le second est d'essayer de connaître les proportions de jeunes et d'adultes dans le tableau de chasse, et leurs variations dans le temps et dans l'espace. Pour cela, les chasseurs ayant tué des Vanneaux sont invités à remplir cette fiche en indiquant le sexe et l'âge de ces oiseaux.

Critères de détermination du sexe et de l'âge

Les critères les plus fiables sont constitués par des différences de forme et de plumage du bout des ailes. La détermination peut se baser sur ces deux types de différences :

Les ailes des mâles sont un peu plus larges que celles

des femelles et ont le bout plus arrondi, moins pointu (figure 1). Les rémiges primaires (RP) sont les 10 plus grandes plumes de l'aile. Elles sont numérotées de 1 à 10, en commençant par l'intérieur.

Les longueurs respectives des dernières RP diffèrent suivant le sexe, et suivant l'âge (selon qu'il s'agit d'un jeune -juv- ou d'un adulte-ad-), de la façon suivante :

♂ ad :

- la longueur de la 10^e RP est entre celle de la 3^e et celle de la 5^e
- la 7^e ou la 8^e RP est la plus longue
- la 6^e est plus longue que la 10^e RP

♀ ad ou ♂ juv :

- la 10^e RP est entre les 6^e et 7^e
- la 8^e ou la 9^e est la plus longue
- la 6^e est plus courte que la 10^e

♀ juv :

- la 10^e RP est entre la 7^e et la 9^e
- la 9^e RP est la plus longue ;
- la 8^e peut être aussi longue que la 9^e
- la 6^e est plus courte que la 10^e RP

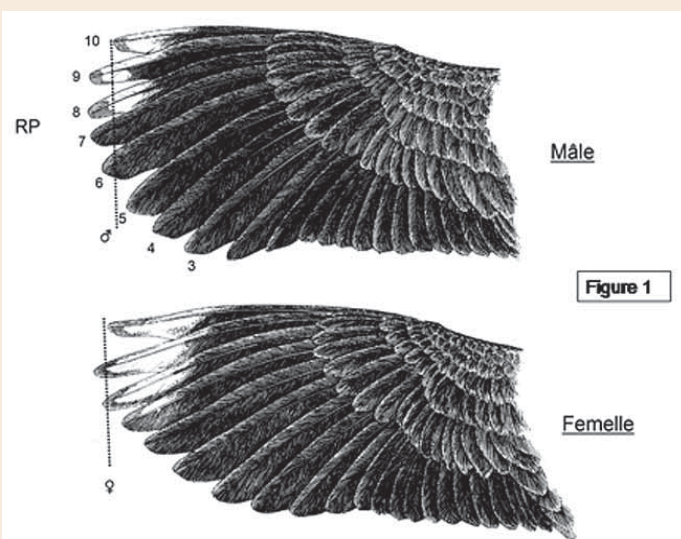


Figure 1

Figure 2

♂ ad ♀ ad ♂ juv ♀ juv

Photo : B. Guilbert

Cette fiche, ou le tableau Excel, doit être renvoyé(e), rempli(e), par courrier postal ou par courriel, en fin de saison, au responsable de cette enquête : **ANCGE, 5, av des Chasseurs - 75017 Paris - ancge@ancge.asso.fr**

Barges, 2^e saison

Fiche prélèvements 2008 - 2009

Pourquoi ?

La France est le seul pays de l'Union européenne où la chasse de la barge à queue noire est autorisée. Deux sous-espèces fréquentent notre pays :

- la barge à queue noire islandaise (*Limosa limosa islandica*), qui niche en Islande et hiverne sur les côtes d'Europe de l'ouest. Elle est présente en France de juillet à avril.

- la barge à queue noire continentale (*Limosa limosa limosa*), qui niche dans le nord de l'Europe, principalement aux Pays-Bas, et hiverne du Portugal à l'Afrique tropicale. Si l'on excepte celles qui nichent dans notre pays (un peu moins de 200 couples), cette sous-espèce n'est guère présente en France que pendant ses migrations, c'est-à-dire de juin à août, et de février à avril. La sous-espèce islandaise est dans un état de conservation favorable, et son effectif hivernant augmente nettement en France depuis une quinzaine d'années. La sous-espèce continentale est par contre en fort déclin. La raison de ce déclin est claire : la production de jeunes est devenue très faible et très insuffisante, en raison principalement de la prédation, et de l'intensification de l'agriculture dans le nord de l'Europe, en particulier aux Pays-Bas. Néanmoins, la persistance de la chasse de cette espèce en France est mise en cause. Les informations disponibles sur ce sujet montrent pourtant que cette chasse n'a très probablement pas d'impact sur la sous-espèce continentale. Les résultats combinés des enquêtes sur

les prélèvements cynégétiques menées dans les années 1990 par l'ONCFS et l'UNFDC au niveau national, et par les FDC dans la région cynégétique ouest, fournissent une estimation de ce qu'était alors le prélèvement de barges.

Mais la barge à queue noire (et à plus forte raison ses deux sous-espèces) n'est pas dissociée de la barge rousse dans cette estimation. L'objectif de cette enquête est donc d'essayer d'estimer les proportions de barges à queue noire, et si possible de celles de la sous-espèce continentale, dans ce total.

LES PRÉLÈVEMENTS DE BARGES À QUEUE NOIRE SAISON 2007-2008

- Hors DPM : 90 %
- DPM : 10 %
- 2^e décade de septembre : 31 %
- 3^e décade de septembre : 35 %

LES PRÉLÈVEMENTS DE BARGES ROUSSES SAISON 2007-2008

- DPM : 83 %
- Hors DPM : 17 % (marais arrière-littoraux proches du DPM)
- 1^e décade de septembre : 21 %
- 2^e décade de septembre : 38 %



Comment ?

Les chasseurs de gibier d'eau ayant l'occasion de tuer des barges sont invités à fournir des informations sur ces oiseaux. La barge à queue noire et la barge rousse sont faciles à différencier en main.

Il suffit en particulier de regarder la queue, qui se termine par une large barre noire chez la première, ou bien l'aile, qui comporte une barre blanche chez la barge à queue noire mais pas chez la barge rousse.

- 1 : barge à queue noire
- 2 : barge rousse
- A : éclipse
- B : nuptial
- C : en vol

Photo : Patrick

Si vous tuez des barges, merci de bien vouloir compléter le

Dans les colonnes de droite, il faut noter séparément les barges tuées sur le Domaine public maritime (DPM) de celles tuées ailleurs (Domaine terrestre ou DPF).

[illegible]

Merci de tenir informé l'ANCGE préalablement, de votre participation à l'enquête.

